

COMITE DE DIRECTION

Samedi 17 octobre 2020 - Visioconférence

RELEVÉ DES DECISIONS

Ouverture de la séance à 16h00

Sous la Présidence de Monsieur Eric MALASSIS à ce présent,

Les membres du bureau ont été régulièrement convoqués et reconnaissent avoir reçu l'ordre du jour du présent comité.

Membres présents

Eric MALASSIS, Yannick FIANT, Alexandre PETITMANGIN, Franck DESPAGNAT, Sébastien VRINAT, Michel GUENTLEUR, Alain-Nicolas DI MEO, Michel BOUDON, Alban HAMOT, Céline LESCUYER, Denis DESCHAMPS, Olivier DARIDAN, Dominique POUCHARD, Dominique COCO

Absents

Emilie DUPLESSIS, Gilles DIETRICH

Le Président constate que le quorum requis est atteint et que le comité peut valablement délibérer sur la résolution ci-dessous.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres.

1. Validation du PV du CD du 18/09/2020

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 13

DECISION

Le procès-verbal du Comité de Direction du 18 septembre 2020 est approuvé

2. Validation des listes arbitres, jury grade (suite du précédent CD)

Kendo :

Jury de grade = 11 votes pour, 1 vote abstention, 1 vote contre

Arbitres = 13 votes pour

laido :

Arbitre = 12 pour et 1 vote contre

DECISION

**La liste de jurys de grade de kendo est validée
Les listes d'arbitres de kendo et iaido sont validées**

3. Report du délai d'un an pour validation des katas suite à un échec

Vu la situation sanitaire du pays depuis mars, il est proposé de reporter d'un an le délai pour représenter ses katas lors d'un échec précédent à un passage de grade de kendo. Bien que cette mesure concerne peu de personnes, elle est nécessaire afin de garantir à toutes les mêmes chances de réussite.

Contre : 1

Abstention : 0

Pour : 12

DECISION

Le report d'un an du délai de représentation des katas de kendo est approuvé

4. Kendo : stage d'arbitrage et stage national de novembre

Après échanges, il est décidé, et ce dans le respect des textes officiels, de n'autoriser que :

- les formations (CFEB et CAE PSH)
- les stages EDF « sans invité » (donc uniquement les personnes présentes sur la liste)
- les stages jeunes moins de 18 ans, dans la limite de 30 personnes

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 13

DECISION

Tous les autres évènements nationaux de nos disciplines sont annulés ou reportés si c'est possible.

5. Validations des DTR (suite)

Les listes des DTR proposés par les CRKDR étant arrivées après l'envoi de l'ordre du jour, elles sont présentées, exceptionnellement (au vu de la situation sanitaire) en questions diverses.

DTR Kendo (Mrs Diebold et Chodkowski n'ont pas leur licence, ils ne peuvent donc être DTR à la date du CD) :

Rocher ARMAND

Georges SCANIGLIA

Olivier LAMBERT

François DELAGE

Stéphan TIMMERS

Validation des DTR naginata :

Nicolas DOMPNIER
Dominique POUCHARD

Validation de DTR laido :

Philippe MERLIER
Michel RIBAL
Loïc DELALANDE
Christophe COTTINEAU
André HAUBERT

Validation DTR sport Chanbara :

Pierre GENTIL
Jérémy COURTOIS
Benoît LIEGARD

Validation DTR jodo :

Jean-luc DUART
Daniel CHABAUD

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 13

DECISION

Les DTR sont validés

L'ordre du jour étant épuisé, ainsi que les questions diverses, et plus personne ne demandant la parole, le Président lève et clôture la séance à 18h00.

Prochain CD le samedi 7 novembre 2020 à 10h00, en présentiel si possible, sinon en visioconférence.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par le Président et le Secrétaire Général.

Le Président

Eric MALASSIS

Le Secrétaire Général

Yannick FIANT